



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité-Travail-Progress

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique



AGENCE NIGERIENNE DE REGLEMENTATION DU SECTEUR PHARMACEUTIQUE
Etablissement Public à caractère Administratif (EPA)

N° 000894 /ANRP /DG/DISAC

Niamey, le **12 AOUT 2026**

RAPPEL DE LOT N°004/2026

CalciD-Denk boîte de 20 Comprimés Effervescents

Destinataires : Etablissements d'importation et de distribution en gros (grossistes-répartiteurs)

Suite à des non-conformités constatées lors des études de stabilité (sous-dosage de la vitamine D3) par l'Agence sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique sur le produit calciD-Denk boîte de 20 comprimés effervescents, du laboratoire DENK PHARMA GmbH & Co KG, lot N°240015818, date de péremption 31/09/2027.

Les mesures suivantes doivent être immédiatement prises :

- Arrêter la vente du produit concerné ;
- Procéder au retrait du lot concerné de votre circuit de distribution ;
- Mettre les produits retirés en quarantaine ;
- Rendre les dispositions nécessaires pour la destruction effective dudit lot.

Le rapport détaillé (quantités importées, distribuées, retirées, mises en quarantaine, à détruire, etc.) de toutes les actions entreprises doit parvenir à l'Agence Nigérienne de Règlementation du Secteur Pharmaceutique (ANRP) au plus tard une semaine après réception de la présente note.

Ampliations :

MS/HP.....1 atcr
CNOM.....1 Info
CNOP.....1 Info
CHRONO.....2

